

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 JANVIER 2021**

Convocation : le 04 janvier 2021

Présents : Mesdames BERGERON, LE MOULT, DREVET, MAYER, SOBOZYNSKI,  
MIGNOT  
Messieurs DUPIN, GAILLARD, LADREYT, DAMIENS, DROGUET,  
BASSET, ARGHITTU, FRAISSE, ABANOZIAN

La séance est ouverte à 19 heures.

Le procès-verbal du 07 décembre est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Béatrice MIGNOT

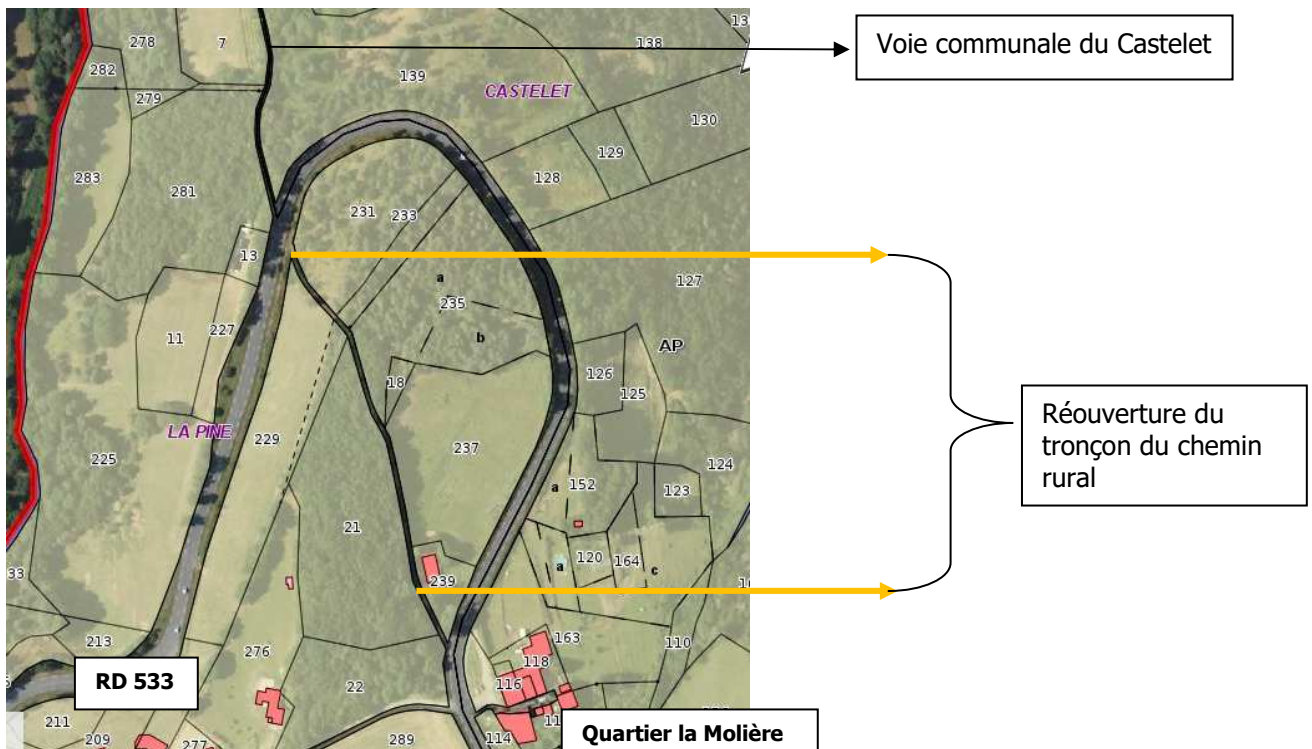
- **Programme voirie 2021** :

Alain Ladreyt, Adjoint en charge de la voirie et les membres de la commission voirie se réuniront prochainement afin de définir les projets « voirie » 2021 qui pourront être réalisés en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée par la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Il a aussi présenté à l'équipe municipale le suivi budgétaire « voirie » 2020 et les différentes interventions effectuées sur la commune (curage des fossés, élagage, émulsion, enrobé, nettoyage points propres, reprofilage, débroussaillage des voies communales,...).

- **Réouverture d'un tronçon du chemin rural la Molière, le Castelet** :

En accord avec les riverains concernés, le chemin rural de la Molière le Castelet va être ré ouvert dans les prochains jours, permettant de rétablir une boucle pouvant aller jusqu'à la Bâtie / Garnier par la passerelle du Castelet, il sera proposée à l'inscription sur les itinéraires de randonnée.



### - **Orientations budgétaires 2021 :**

La commission des finances se réunira le lundi 8 février 2021 à 18h30 afin de préparer le budget primitif 2021 qui sera voté ainsi que le compte administratif lors de la séance du conseil municipal du 12 avril.

Les membres du conseil municipal ont débattu sur différents projets :

- ❖ **Devenir du Temple** : la commission « Temple » s'est réunie le 21 Décembre 2020 afin de déterminer l'usage souhaité du temple. Ainsi la salle pourra accepter : Spectacles (Concert musique (décibels inférieurs à 90 pour éviter les nuisances avec les riverains), théâtre, conférence, cinéma), formations diverses (cinéma, musique, théâtre, etc), des expositions (photos, peintures, etc) Et n'acceptera pas des mariages et des activités sportives.

La commune de Champis, adhérente au SDEA de l'Ardèche (Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement), a sollicité son accompagnement technique dans ce projet. Le SDEA a conseillé l'appui d'architectes. Monsieur DORGNON de Saint Péray et Monsieur BROC du Cabinet Traversier de Charmes ont été consultés afin d'établir un avant projet sommaire. François ARGHITTU et Lionel FRAISSE proposent de travailler au projet artistique, au mode de gestion et aux modalités de fonctionnement de cette salle. Lors de la séance du prochain conseil municipal, les rapports seront présentés à l'équipe municipale.

Aucun engagement de projet n'est actuellement acté.

- ❖ **Projet zone humide** : Située entre la Bâtie de Crussol et la Faurie, cette zone va faire l'objet d'une étude au titre de la préservation d'un espace naturel sensible remarquable et de la préservation de la ressource en eau dans le cadre du contrat de rivière.

### - **Travaux en cours :**

- ❖ Logement communal : la rénovation d'un logement communal situé à proximité de la mairie a commencé le 6 janvier 2021. Cet appartement composé de 3 pièces sera ensuite proposé à la location.
- ❖ WC publics de Garnier : suite à la démolition des anciens WC publics de Champis Garnier, de nouveaux WC publics sont en cours de construction, ils seront accessibles aux personnes handicapées.



Entrée des WC publics



WC publics

**- Etat-civil :**

N'apparaissent sur le bulletin de décembre que les noms des personnes transcrits obligatoirement sur le registre de la mairie. En ce qui concerne les décès ne sont connus officiellement que les noms des personnes domiciliées en résidence principale à Champis. Le décès des personnes domiciliées en EHPAD ne fait pas l'objet d'une transcription en mairie et ne vient à notre connaissance que de manière aléatoire surtout si cet EHPAD n'est pas celui d'Alboussière.

A notre connaissance et sous toute réserve, les personnes ci-dessous sont décédées en 2020 :

Mme DAUBRY Yvette décédée à Alboussière

M GONELAZ Joseph décédé à Vernoux

Mme LECORNU Jeanine décédée à St Sauveur de Montagut

Mme MONCHAL Yvonne décédée à Alboussière

M ROMAIN Raymond décédé à Alboussière

Madame REY Dina décédée à Alboussière

**- Rencontre du 05 janvier 2021 : assainissement :**

Rapporteur : Fabrice BASSET

Une rencontre en mairie a eu lieu le 05 janvier 2021 en présence de Mme Peyrard, Vice-présidente en charge de l'assainissement, des techniciens CCRC et des élus, pour faire un point sur les projets assainissement, sur l'assainissement collectif, la station d'épuration et sur les assainissements non collectifs.

**- Annulation cérémonie des vœux : diffusion du diaporama :**

La cérémonie des vœux initialement prévue ce samedi 16 janvier est annulée en raison du contexte sanitaire.

Un diaporama retraçant le bilan 2020 et les projets 2021 sera diffusé à nos adresses mail. Une version papier sera disponible en mairie de Champis pour toute demande.

**- Questions diverses :**

- ❖ Un défibrillateur sera installé à proximité de la mairie prochainement.
- ❖ Point propre de Garnier : Afin de faciliter la collecte des ordures, le point propre de Champis Garnier va être déplacé à l'entrée Sud du parking des Sources et prochainement aménagé avec des bacs enterrés. Un projet d'implantation est en cours d'élaboration.

- ❖ Compost : une visite avec l'association de Guilherand Granges qui anime et fait vivre les points de compostage collectifs est prévue pour les élus de Champis le samedi 23 janvier à 11 heures.

Prochaine séance du conseil municipal : Le lundi 1 <sup>er</sup> février 2021 à 19 h salle du conseil à Champis
--

La séance est levée à 22 h

Le Secrétaire de Séance

Les Membres du Conseil Municipal